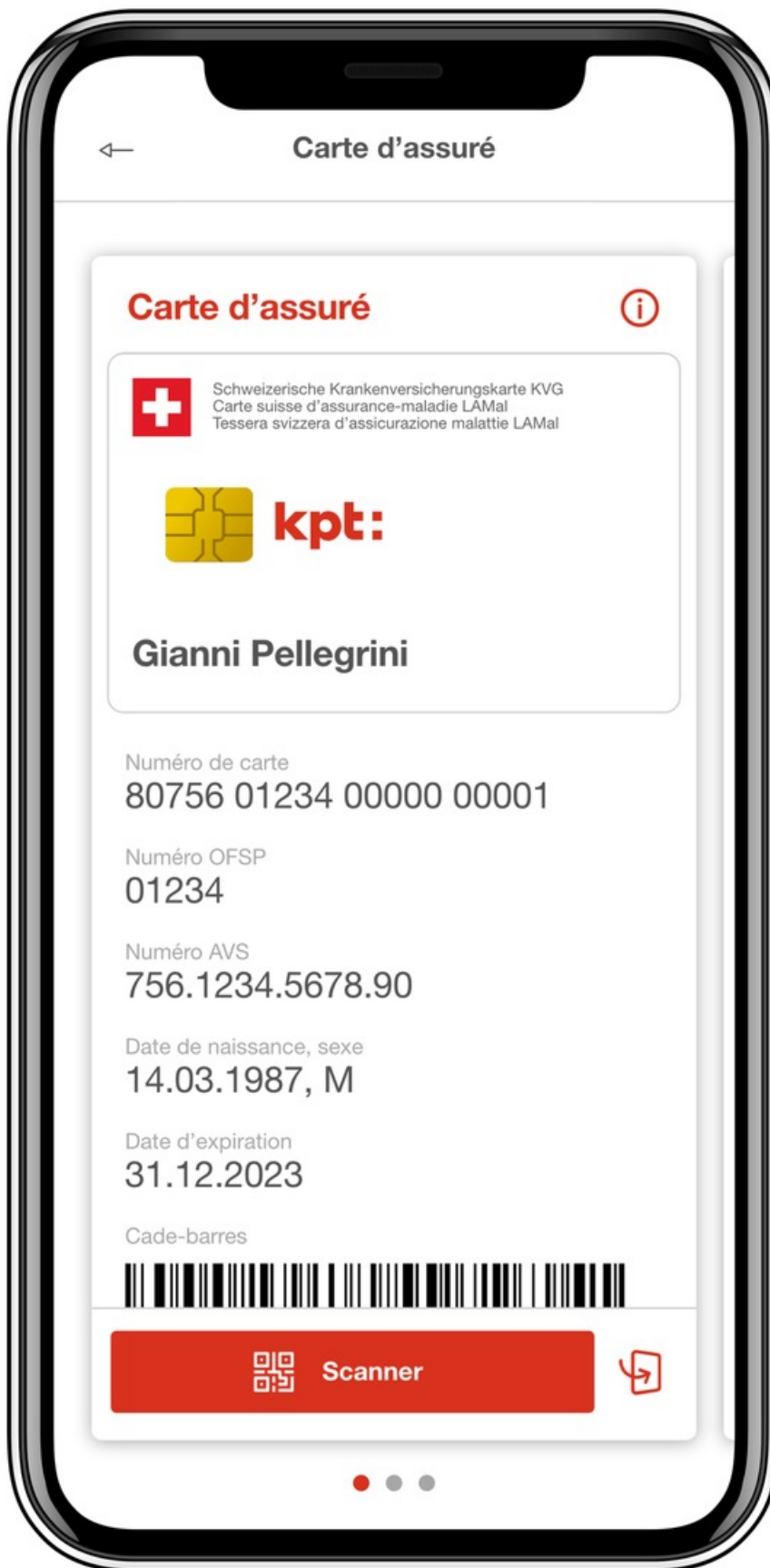

24.03.2020 - 11:00 Uhr

La carte d'assuré virtuelle : Des procédures simplifiées pour les patients, les médecins, les hôpitaux et les pharmacies



Berne (ots) -

La caisse-maladie KPT et l'entreprise SASIS AG proposent désormais aux assurés KPT la carte d'assuré virtuelle (VICARD).

Dorénavant, les clientes et clients de la KPT peuvent transmettre leurs données à l'hôpital ou à la pharmacie de manière simple et sécurisée depuis leur smartphone. Avec ce service moderne, la KPT et SASIS AG contribue sensiblement à la numérisation du secteur de la santé.

La carte d'assuré classique au format carte de crédit est utilisée en Suisse depuis 2006. Elle sert en premier lieu d'instrument de décompte et de garantie de couverture d'assurance valable pour les assurés. L'introduction de la carte d'assuré virtuelle permet aux clientes et clients non seulement d'afficher facilement la carte physique au format électronique, mais aussi de profiter de fonctions intelligentes supplémentaires : les données figurant sur la carte d'assuré peuvent être transmises aux fournisseurs de prestations médicales en scannant un code QR. D'autres fonctions seront ajoutées régulièrement à la carte d'assuré virtuelle. On peut donc imaginer pouvoir y stocker des informations telles que des directives anticipées ou une carte de donneur d'organes.

Plus qu'une simple carte

La carte d'assuré virtuelle, stockée dans l'app KPT, est toujours à portée de main, et ce pour tous les membres de la famille. Chez le médecin, à la pharmacie ou à l'hôpital, les assurés KPT ont la possibilité de transmettre rapidement et facilement les données souhaitées (numéro de carte de l'assuré, nom et prénom) depuis leur smartphone. Il leur suffit de scanner un code QR ou de présenter le code-barres et d'autoriser le transfert de données. En quelques secondes, les données s'affichent sur l'écran du fournisseur de prestations. Plus besoin de remplir de formulaires fastidieux, la procédure administrative d'enregistrement des patients gagne en simplicité et en efficacité. " La carte d'assuré virtuelle permet de gagner du temps et accroît la qualité des données. Les assurés KPT ont les cartes d'assuré de toute la famille sur leur smartphone ", explique Reto Egloff, CEO de la KPT. En plus de ses avantages, elle accroît la sécurité : la carte virtuelle protège mieux contre les abus et elle est plus sûre grâce à l'authentification multiple.

Un réseau en expansion

Au début du projet, environ 4000 fournisseurs de prestations en Suisse étaient déjà équipés pour la transmission électronique des données via l'app. Dans les semaines à venir, d'importants centres tels que l'hôpital universitaire de Zurich, l'hôpital de l'Île à Berne ou l'Hôpital cantonal de St Gall, s'ajouteront à la liste. À défaut, les patients peuvent utiliser le code-barres intégré ou l'image numérique chez les fournisseurs de prestations médicales qui ne disposent pas encore du logiciel requis. Les médecins, hôpitaux et pharmacies qui sont intéressés ont la possibilité de commander l'application web (vvk-online) auprès de SASIS AG ou de se connecter au service web. Cette solution s'offre également aux autres assureurs-maladie.

La KPT en bref

Le groupe KPT, dont le siège se situe à Berne, fait partie des dix plus grands assureurs-maladie suisses. Plus de 600 collaborateurs offrent un plus aux quelque 410 000 clientes et clients en matière de conseil personnel et de solutions innovantes.

SASIS AG en bref

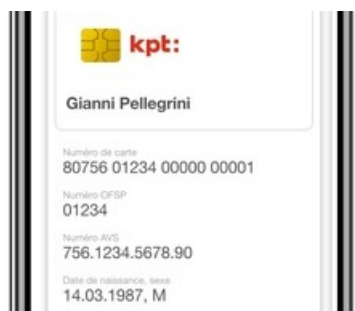
L'entreprise SASIS AG développe, exploite et distribue des applications et des services électroniques spécifiques au secteur de la santé. Elle organise et contrôle, entre autres, la délivrance des cartes d'assuré.

Contact:

Beni Meier
Responsable Communication d'entreprise
Tél. 058 310 97 80, kommunikation@kpt.ch

Contact médias SASIS AG
Matthias Müller
Responsable Communication
079 757 00 91, matthias.mueller@santesuisse.ch

Medieninhalte



La carte d'assuré virtuelle de la caisse-maladie KPT. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100003789 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/KPT"